

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DE ROSET-FLUANS DU 16 JANVIER 2009

PRESENTS : 8

Absents excusés : Christophe GESLOT qui donne pouvoir à Arnaud GROSPERRIN
Sophie CRETIN qui donne pouvoir à Sylvie ZILIO
Josette COUETTE qui donne pouvoir à Claudie GARNIER

Secrétaire : Germaine DEMILLIERE

Ouverture de séance 20H 30

Assainissement bâtiments communaux

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que nous avons reçu l'avenant N°2 ainsi que le devis de l'entreprise GIRARD.

Pour le bâtiment Mairie 6 rue des Saulniers,	Coût H.T :	3 620.00 €
	Subvention H.T :	2 231.73 €
Restant à la charge de la commune	T.T.C :	1 587.37 €

Pour les bâtiments école, salle de convivialité 1 et 3 rue des Saulniers

	Coût H.T :	14 666.50 €
	Subvention H.T :	9 041.90 €
Restant à la charge de la commune	T.T.C :	6 431.26 €

Le Conseil, à l'unanimité, donne pouvoir au Maire pour signer les devis et les avenants N°2 pour le 1 et 3 rue des Saulniers et pour le 6 rue des Saulniers.

Délégation du Conseil Municipal au Maire : Recrutement de vacataires pour assurer le service d'accueil des élèves en cas de grève

L'exposé du Maire entendu, le Conseil, à l'unanimité, donne délégation au Maire pour recruter des vacataires à l'occasion de la mise en œuvre du service d'accueil des enfants en cas de grève.

Le Maire aura obligation d'informer le Conseil municipal de toute décision prise.

Le Conseil fixe le taux horaire de la vacation à 18 € brut/heure.

Transfert de crédit, Budget 2008 : salaire de la secrétaire

Il y a lieu de passer l'écriture suivante pour régulariser le salaire de décembre de la secrétaire :

Prélèvement du compte 022/022 Dépenses imprévues de Fonctionnement pour 170 €

En faveur du compte 6413/012 Personnel non titulaire

Le Conseil, à l'unanimité, donne son accord pour passer ces écritures.

DGE : Réfection parking :

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet de travaux de renforcement et réfection Parking école, dont le coût prévisionnel est de 37 000.00 € H.T

L'exposé du Maire entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Adopte l'opération et s'engage à réaliser les travaux correspondants
- Sollicite de l'Etat l'attribution d'une subvention au titre de la DGE des communes pour ce projet et s'engage à financer le solde par inscription des crédits nécessaires au budget de la commune
- Se prononce sur le financement suivant :

Subvention DGE : 37 000 € H.T X 25% (taux 2008) =	9.250.00 € HT
(montant envisageable)	
Emprunts ou Fonds libres	= 27 750.00 € HT

TOTAL H.T	= 37 000.00 € HT

- S'engage à commencer les travaux dans les 2 ans suivant la date de la décision attributive de subvention et à les terminer dans les 4 ans suivant la déclaration de commencement de l'opération.

Travaux forestiers

Mr le Maire fait part au conseil du devis de l'ONF concernant des travaux de dépressage avec complément de nettoyage sur la parcelle n°6. Le devis s'élève à 3 256.79 € TTC.

Le conseil, à l'unanimité, autorise le Maire à signer le devis.

CCAS

Le Maire expose au Conseil municipal qu'en application de l'article R123-7 du code de l'action et des familles, le nombre des membres du Conseil d'administration du centre d'action sociale (CCAS) est fixé par le Conseil municipal. Il précise que leur nombre ne peut pas être supérieur à 16 (et qu'il ne peut être inférieur à 8) et qu'il doit être pair puisqu'une moitié des membres est désignée par le Conseil municipal et l'autre moitié par le Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de fixer à 8 le nombre des membres du Conseil d'administration, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le Conseil municipal et l'autre moitié par le Maire.

Le Conseil nomme : Germaine DEMILLIERE,
Josette COUETTE,
Sylvie ZILIO
Sophie CRETIN

Exhaussement du sol

Mr le Maire informe le Conseil que depuis le 15 novembre 2008, des plans de coupe des travaux ont été demandés par la commune et la DDE ainsi qu'un calendrier à l'entreprise BORDINI, exploitant de cette doline.

Nous avons relancé par téléphone le mercredi 7 janvier mais nous n'avons à ce jour, aucune réponse.

Un courrier va être envoyé à l'entreprise.

Calendrier

Le calendrier prévisionnel des réunions de Conseil municipal est le suivant :

- vendredi 20 février 2009	20 H 15
- vendredi 27 mars 2009	20 H 30
- vendredi 24 avril 2009	20 H 30
- vendredi 29 mai 2009	20 H 30
- vendredi 26 juin 2009	20 H 30
- vendredi 25 septembre 2009	20 H 30
- vendredi 23 octobre 2009	20 H 30
- vendredi 20 novembre 2009	20 H 30
- vendredi 11 décembre 2009	20 H 30
- vendredi 22 janvier 2010	20 H 30

Divers

Soirée jeux : 7 mars 2009

Vide grenier : 3 mai 2009

Bois : Le responsable de la commission bois informe le Conseil qu'il y a possibilité de faire 5 lots de bois.

Le Conseil décide de fixer le prix du stère à 5 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 15

Le Maire,
Arnaud GROSPERRIN.